



# VERS l'info n° 164

## Le Bulletin municipal de VERS SUR SELLE

Et aussi, l'actualité en permanence sur le site internet de la commune  
[www.vers-sur-selle.fr](http://www.vers-sur-selle.fr) (abonnez-vous)

**Mars 2016**

Mairie de Vers sur Selle, 19 route de Conty 80480 VERS SUR SELLE ☎ 03 22 95 18 35

**Ouverture au public** : le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

**Permanence des élus** : le vendredi de 17h à 19h –



Pour être rapidement prévenu par SMS ou par téléphone, adhérez au plan d'alerte et de communication.



Adressez-vous en mairie ou sur le site internet, **c'est gratuit !**

### LE RECENSEMENT EST TERMINE

**724**, c'est le nombre d'habitants de Vers sur Selle au 21 janvier 2016.

**318** logements ont été répertoriés.

### LES TRAVAUX DE LA RUE DUFOUR CONTINUENT

Depuis le 15 février, les travaux ont commencé.

Les trottoirs ont été élargis, le parking est maintenant tracé.

Au niveau du **STOP** à l'angle du chemin de Dury et du Tour des haies, le trottoir a été agrandi et la chaussée resserrée.

Force est de constater que ce **STOP** n'est pas respecté par de nombreux conducteurs, voire des parents d'élèves ...



**STOP NON RESPECTE :**  
Perte de 4 points sur le permis de conduire  
et **135 €** d'amende

*Le code de la route, c'est pour tout le monde, arrêtez-vous !*

### LES SACS POUR NOS TOUTOUS SONT GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE



Plusieurs personnes ont fait la démarche en mairie. Un geste de participation citoyenne pour notre environnement. Nous tenons à les remercier pour cet engagement. Les sacs plastiques sont à votre disposition en mairie (Renseignements au 03 22 95 18 35).

Pris sur le fait par le maire, les adjoints ou la gendarmerie cela vous coûtera 45 euros.



## PASSAGE A LA TNT HD DANS LA NUIT DU 4 AU 5 AVRIL (RAPPEL)



Le passage à la TNT HD (Télévision Numérique Terrestre **Haute** Définition) aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain. Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. N'attendez pas le dernier moment.

Vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! L'ajout d'un simple adaptateur TNT HD suffit.

Vous avez reçu un dépliant sur cette vérification dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également consulter le site internet [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr).

## LE PRINTEMPS VA BIENTOT ARRIVER



Nous avons mis en place des arbustes et des fleurs aux entrées de village et de la rue Haudière et dans l'allée des marronniers.

Le monument aux morts a vu disparaître les 2 énormes thuyas au profit de 2 ifs beaucoup plus discrets, permettant d'avoir ainsi une vue dégagée sur l'église. L'allée qui mène à l'église va être élargie pour permettre un meilleur accès aux véhicules.



## LA MEDIATHEQUE DU BORD DE SELLE

Elle vous accueille les lundis et jeudis de 18h à 19h30 et les samedis de 11h à 12h.

L'opération « portes ouvertes » du 20 février a vu quelques nouveaux arrivants. Concernant l'atelier multimédia, les séances d'initiation aux outils bureautiques reprendront courant mars. Renseignements en mairie.

Une réflexion est en cours pour une exposition en novembre relative au Centenaire de la guerre 14-18. N'hésitez pas à contacter la mairie ou Marièle si vous avez des documents à partager.

Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un cirque



*Marielle a choisi ce mois-ci : **Ne dites pas à ma mère que je suis handicapée, elle me croit trapéziste dans un cirque de Charlotte de Vilmorin.** C'est l'histoire d'une petite fille qui voulait être chanteuse de comédie musicale, ou femme de rentier, ou danseuse étoile. Puis trapéziste dans un cirque. Oui, trapéziste : voler là-haut, admirée de tous, habile, gracieuse, risque-tout, dans un joli justaucorps à paillettes... Qui n'a eu ces rêves d'enfants ? Qui ne les a pas confiés à ses parents, à ses journaux intimes, aux spécialistes de l'orientation ? Mais trapéziste, ça n'est pas si facile, quand on vit assise dans un fauteuil roulant.*

*Des nouveautés arrivent chaque mois, venez les découvrir*



## LES ASSOCIATIONS VOUS COMMUNIQUENT

(Pour plus d'informations, rendez vous sur les pages des associations du site internet)

### LES SOULIERS DE VERS

Les sorties en mars auront lieu chaque mercredi (8/9 km) et dimanche (10 à 12 km) sauf le dimanche 27 mars, jour de Pâques.

Désormais le programme des sorties est à votre disposition sur le site internet dans la page des souliers de Vers (associations/associations communales). Vous pourrez le consulter et le télécharger. Ce programme est également à votre disposition en mairie.

La randonnée des 2 caps du dimanche 17 avril prochain, le car est complet.

**Séjour** : Le Comité d'Animation de Vers-sur-Selle propose, après SALOU en 2014 et LIDO DI JESOLO en 2015 un séjour à LLORET DE MAR (Espagne) du 19 au 28 septembre 2016 (7 nuits sur place) dans un hôtel \*\*\*\* situé près du centre animé et à 300 mètres de la plage. Pension complète, très bon accueil, cuisine soignée au prix promo de 399€. au départ de Vers-sur-Selle. Renseignements et programme complet sur demande au 06 87 19 88 86 ou sur le présentoir à l'accueil en Mairie de Vers-sur-Selle, les inscriptions sont reçues dès à présent.

Renseignements auprès de **Jean-François CANDELIER** au 06 87 19 88 86

### LE LOTO de L'ESV , Cartons pleins à la salle communale ce samedi 27 février

Durant toute la soirée, près d'une centaine de personnes ont participé au loto organisé par l'Entente Sportive de Vers sur Selle. Dans une atmosphère pleine de concentration.

De nombreux lots ont ravi les participants de cette édition 2016.



### L'AMICALE DES AINES

**L'Assemblée Générale aura lieu le 19 mars.**

Cette assemblée générale est ouverte à tous, adhérents et non adhérents.

- Rapport moral 2015
- Rapport financier 2015
- Projets 2016



L'amicale des aînés compte plus de 80 adhérents, elle propose diverses activités (boules, soirée jeux, galette des rois, repas, voyage,...). L'adhésion est ouverte aux plus de soixante ans avec une participation de 18 €.

Le verre de l'amitié clôturera cette manifestation.

*Cette page est réservée aux Associations du village.*

*Les articles doivent être envoyés au plus tard le 15 du mois suivant la parution*



# L'agenda du mois de mars

## MARDI 15 MARS - CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 15 mars à 20h.

Les séances sont publiques, vous pouvez y assister. Vous avez la possibilité de consulter les comptes rendus sur les panneaux d'affichage, en mairie et aussi sur le site internet dans la rubrique municipalité/publications communales.

## MERCREDI 30 MARS - OUVERTURE DE LA CHASSE AUX OEUFS

**La Chasse aux œufs** se déroulera à l'école des « Jeunes Pousses » de Vers sur Selle le **mercredi 30 mars à 16h**, encadrée par les animateurs de l'accueil de loisirs. Un goûter sera offert par le Comité des fêtes. Elle est réservée aux enfants et petits-enfants de Vers sur Selle et aux enfants de l'accueil de loisirs.



## RECENSEMENT MILITAIRE (RECENSEMENT CITOYEN)

Les jeunes (filles et garçons) qui atteindront 16 ans entre le 1er janvier et le 31 mars 2016 doivent se présenter à la mairie munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

## LES BACS JAUNES ONT ETE LIVRES



Comme prévu, la livraison s'est bien déroulée. Les quelques personnes qui n'avaient pas reçu leur bac ont été rapidement livrées par la mairie.

Prochaines étapes : la mise en service des nouveaux bacs pour le verre et la mise à disposition des containers pour les papiers.

## COLLECTES DECALEES (LUNDI DE PAQUES)

- La collecte du jeudi 31 mars 2016 est reportée au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016.
- La collecte du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 est reportée au samedi 2 avril 2016.



## CHANGEMENT D'HEURE LE DIMANCHE 27 MARS

Le prochain changement d'heure hiver-été aura lieu le dimanche 27 mars 2016. Les français devront passer à l'heure d'été en avançant d'une heure : à 2 heures du matin, il sera alors officiellement 3 heures. Vous dormirez donc une heure de moins pendant la nuit du changement d'heure. En revanche, les jours seront plus longs puisque le soleil se couchera plus tard le soir.



© Vers l'info est une publication de la mairie de Vers sur Selle  
Directeur de la publication : Edouard Dussart  
Responsable de la publication : Michel Prochwicz  
Crédits Photos : Jean-Jacques Carré, Michel Prochwicz  
Ce numéro a été tiré à 335 exemplaires  
I.P.N.S. ne pas jeter sur la voie publique

